

# Sirene 3.9 à Sirene 4

## Quel accompagnement pour la transition ?

*(pour les dates, se reporter au calendrier prévisionnel)*

### 1. Un environnement de test

Dans un premier temps, l'API Sirene 3.11 de test est proposée en parallèle de l'API 3.9 actuelle pour permettre aux utilisateurs d'adapter leurs systèmes d'information. Celle-ci sera interrogeable en mode statique – il s'agira alors d'un jeu de données à taille réelle non actualisé – et reprendra les données de l'API Sirene actuelle, mais contiendra la longueur d'adresses au format Sirene 4 (adresses BAN), toujours en majuscules non accentuées, et également les coordonnées Lambert (X, Y). L'API 3.11 de test sera disponible via une nouvelle url et sera quasi-rétrocompatible\*.

*\* La rétrocompatibilité sera quasi-effective : le nouveau format des variables d'adresse nécessitera toutefois une adaptation des programmes, et il conviendra de respecter les dispositions suivantes :*

- les programmes doivent nommer les variables appelées
- ne pas spécifier le nombre de caractères dans les champs appelés

### Des fichiers stock avec adresses BAN

En parallèle des fichiers stock actuels, une nouvelle génération de fichiers stock sera disponible sur une autre page de [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr) prenant en compte la nouvelle longueur d'adresses BAN et les coordonnées Lambert, sera mise à disposition des utilisateurs – à titre d'exemple – afin de permettre d'adapter les systèmes d'information et d'adapter les requêtes d'interrogation au format de l'API Sirene 3.11.

### 2. API 3.11 - Une API de transition

À partir de 2024 (voir le calendrier prévisionnel), l'API 3.9 actuelle sera stoppée et son url renverra automatiquement vers l'API 3.11 qui deviendra, de fait, l'API de référence.

De même, les fichiers stock de référence seront proposés dans ce même format, au moment de la bascule.

### 3. API V4

L'API Sirene V4 offrira les potentialités du nouveau système (Adresses BAN, géolocalisation, historisation de l'ensemble des variables, fourniture de l'état d'immatriculation). Elle sera mise en service en 2024, ainsi que les fichiers stock au même format.

Afin de laisser aux utilisateurs le temps d'adaptation nécessaire, les deux versions de l'API Sirene et des fichiers stock (3.11 et 4) coexisteront durant un an. Au-delà, les versions 3.11 seront définitivement cessées.